



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Evaluer les apprentissages et les acquis des élèves

Réforme du lycée général et technologique

Réunion des coordonnateurs de lycée GT

Septembre 2021

Ordre du jour

Préambule : présentation de l'inspection pédagogique régionale : équipe, projet

Pour une culture commune de l'évaluation au lycée général et technologique :

- Cadre général
- En EPS
 - Enseignement commun : Protocole d'évaluation en EPS, les notes
 - Enseignement optionnel
 - Enseignement de spécialité

Ateliers de travail

Conclusion

Équipe de l'inspection pédagogique régionale

Louis DELOYE, IA-IPR EPS

Richard SKARNIAK, IA-IPR EPS

Emmanuelle PERNOUX, IA-IPR EPS, DAFOR

Chargés de mission auprès des IA-IPR :

TRIO Christelle, professeure agrégée d'EPS

ZOOG Marjorie, professeure agrégée d'EPS

MONNIER Gérald, professeur agrégé d'EPS

COURNAPEAU Laurent, professeur agrégé d'EPS

MANDRY Mathieu, professeur agrégé d'EPS

LORENZON Nadège, professeure d'EPS

Collaborateurs :

Franck DIETEMANN, professeur d'EPS en charge du dossier IpackEPS

Marie Christine UHLEN, professeure agrégée d'EPS Interlocuteur Académique pour le Numérique

Laurent SCHILIS, professeur d'EPS, Webmestre pour le site académique EPS et Génération 2024

Rozenn PENCREACH, professeure agrégée d'EPS, en charge du dossier des sections sportives scolaires

Michel Vignerou, professeur agrégé d'EPS, en charge du dossier des examens à la DEC

Sophie Hatier, professeure d'EPS, Sylvie Koessler, professeure agrégée d'EPS, préparation CAPEPS interne

Projet de l'inspection pédagogique régionale EPS 2021-2022

Reprendre une activité motrice
soutenue en EPS

Au lycée : Evaluation – AFL – CA5
Processus de création artistique

EPS - Sport scolaire - pratique sportive
Renforcer la continuité

Accompagner les enseignants :
En début de carrière - Hors-classe

Dimension citoyenne explicite
dans les apprentissages

Renforcer et soutenir
les activités artistiques

INCLUSION
Un groupe académique

SAVOIR NAGER
Un groupe inter degré

Renforcer le travail collectif des
enseignants

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

Protocole sanitaire

[Foire aux questions MAJ du 10/09/2021](https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses)

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

Le cadre réglementaire

- [Décret n° 2021-983 du 27 juillet 2021](#) modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique
- [Arrêté du 27 juillet 2021](#) portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022
- [Note de service du 29 juillet 2021](#) relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022
- [Circulaire n° 2019-129 du 26-9-2019](#) évaluation de l'EPS, organisation du contrôle en cours de formation et référentiel national d'évaluation

[Le guide d'accompagnement de l'IGESR](#) guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves

Pour une culture commune de l'évaluation

- Evolution des modalités d'évaluation au BAC GT :
 - suppression des évaluations communes
 - Intégration des notes de bulletins de première et terminale pour les disciplines du tronc commun (40%)
- Les différents types d'évaluation, le contrôle continu, la certification, le contrôle en cours de formation : de quoi parle t-on ?
 - Évaluations diagnostique, formative, sommative
 - Un processus d'évaluation qui s'inscrit dans le cadre du programme et respecte les attendus
- Déterminer les évaluations qui seront à visée certificative dans le cadre du contrôle continu = décision de l'enseignant... prise en équipe pédagogique
- Le projet d'évaluation d'établissement ... communiqué aux élèves et parents

Evaluer au lycée

«Les modalités de notation des élèves doivent privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensibles par les familles. »

Loi de refondation de l'école – 8 juillet 2013

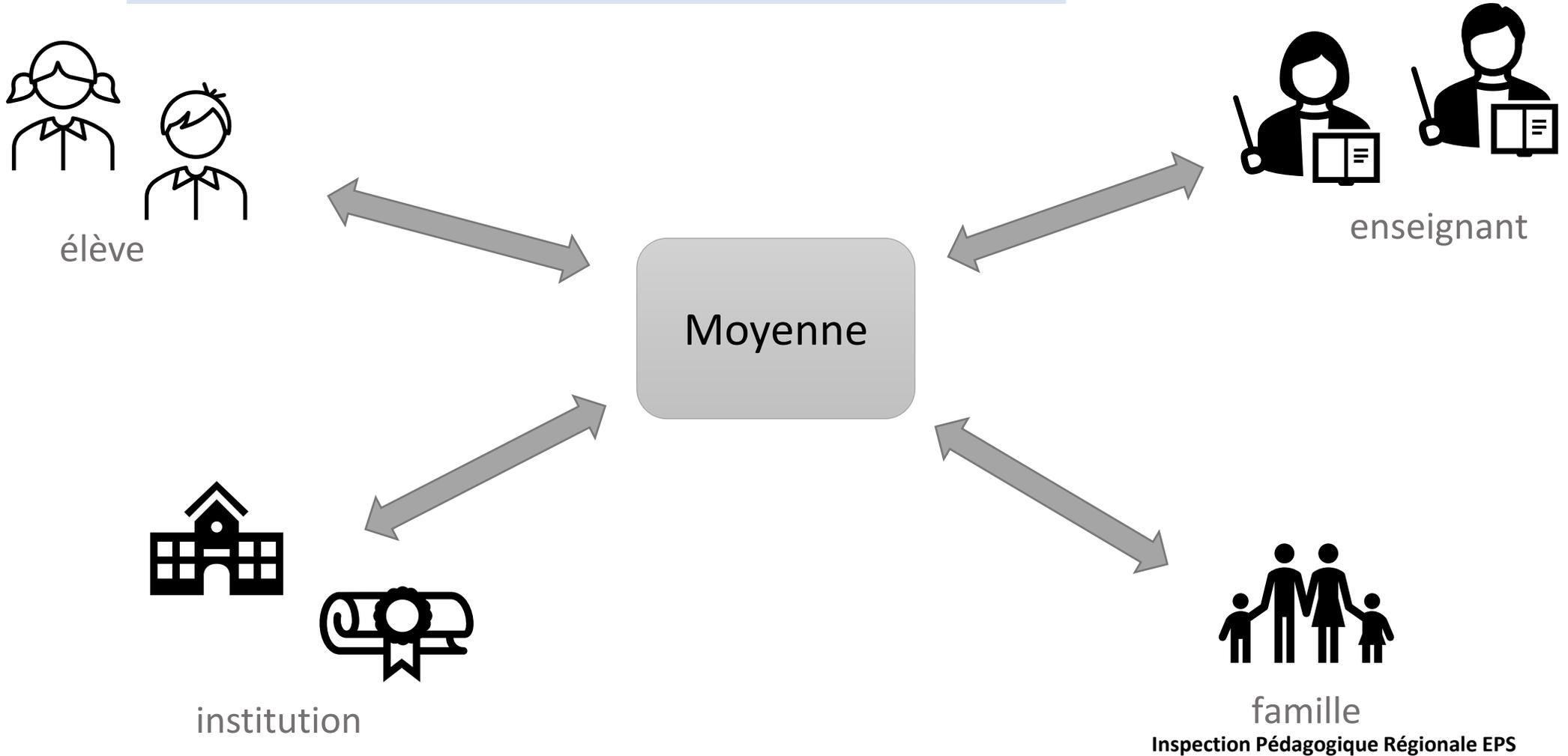
*« Le contrôle continu qui contribue au baccalauréat, passeport pour l'enseignement supérieur, est également **la garantie d'une formation** qui permet à l'élève, devenu étudiant, de réussir. »*

Guide de l'inspection générale – septembre 2021

Il est important de s'interroger sur :

- Les finalités de la notation
- Les pratiques qui permettent d'atteindre les objectifs fixés

Quel sens pour une moyenne ?



La moyenne, un objet complexe qui résulte de la combinaison de facteurs variés : pour une moyenne porteuse de sens

- Basée sur des évaluations de natures diverses
 - Nombre suffisant de notes
 - Variétés des compétences évaluées
 - Explicitation des attendus par rapport à ce qui a été travaillé
 - Valorisation des progrès de l'élève
- Pour aller plus loin : pistes pour mieux évaluer au lycée (collège des IA-IPR de l'académie de Strasbourg)

Le projet d'évaluation

- Elaboré **collectivement**, sous la **responsabilité du chef d'établissement**, avec **l'accompagnement des corps d'inspection**
- **Validé en conseil pédagogique** et **présenté au CA**
- Renforce la mission d'évaluation des professeurs hors EPS
- Vise **l'harmonisation** des pratiques d'évaluation (= cohérence) pas l'uniformisation
- Se réfère aux **attendus des programmes** du cycle terminal pour les critères d'évaluation

Il engage le collectif



Annexe – Tableau des coefficients

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1		16	16		16	16
Enseignement de spécialité 2		16	16		16	16
Grand oral		10	10		14	14
			60			60
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive		6	6		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			40			40
Tous enseignements obligatoires			100			100

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2		2	2	2	2	4
LCA Latin	2	2	4			
LCA Grec	2	2	4			
Tous enseignements optionnels	6	8	14	4	4	8

Les mesures transitoires pour la session 2022

Pour la session 2022, les candidats dits scolaires conservent le bénéfice des notes qu'ils ont obtenues en classe de première au cours de l'année 2020-2021.

Cette conservation des notes s'opère à due proportion des coefficients qui leur étaient attribués.

Ainsi, leurs coefficients s'organisent comme suit, s'agissant des enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales :

	Voie générale			Voie technologique		
	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022
Enseignement de spécialité de 1re	5		5	5		5
Histoire-géographie	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante A	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante B	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	2,5	2,5	5	3,33	1,66	5
Éducation physique et sportive		5	5		5	5
Enseignement moral et civique		1	1		1	1
Notes de bulletins tous enseignements (5 %)	5		5	5		5

Les mesures transitoires pour la session 2022

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1		16	16		16	16
Enseignement de spécialité 2		16	16		16	16
Grand oral		10	10		14	14
			60			60
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive		6	6		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			40			40
Tous enseignements obligatoires			100			100

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2		2	2	2	2	4
LCA Latin	2	2	4			
LCA Grec	2	2	4			
Tous enseignements optionnels	6	8	14	4	4	8

	Voie générale			Voie technologique		
	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	5		5	5		5
Histoire-géographie	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante A	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante B	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	2,5	2,5	5	3,33	1,66	5
Éducation physique et sportive		5	5		5	5
Enseignement moral et civique		1	1		1	1
Notes de bulletins tous enseignements (5 %)	5		5	5		5



L'EPS s'inscrit dans la culture commune de l'évaluation

Le programme lycée 2019 indique que « *les équipes pédagogiques doivent construire les situations qui révèlent les AFL du champ d'apprentissage* » et que « *l'évaluation des acquisitions en cours de formation comme à l'issue des séquences d'enseignement **permet à l'élève de se situer et d'apprécier ses acquis*** ».

Ces propos invitent à :

- la mise en place d'une évaluation continue formative **permettant aux élèves d'apprécier leur progrès (et éventuellement de réajuster leur projet de formation ou de performance)**
- une autre logique dans les relations entre formation et évaluation : **les professeurs ont à évaluer ce qu'ils ont enseigné (et non à enseigner ce qu'ils doivent évaluer).**



Bac GT Évaluation de l'éducation physique et sportive - Organisation du contrôle en cours de formation (CCF) référentiel national d'évaluation *circulaire n° 2019-129 du 26-9-2019*

Les différents types de contrôles

En fonction de la situation scolaire de chaque candidat durant l'année de préparation aux baccalauréats général et technologique

- **Le contrôle en cours de formation** vient ponctuer, au cours de l'année d'examen, chaque période de formation. Les dates de ces contrôles durant l'année de terminale sont définies et précisées par les établissements scolaires.
- **Le contrôle adapté** destiné aux candidats reconnus en situation de handicap ou présentant une inaptitude partielle.
- **L'examen ponctuel terminal** s'appuie, pour l'enseignement commun, sur deux activités, pour lesquelles l'évaluation s'effectue en général au cours d'une seule journée pour un même candidat.

LE PARCOURS DE FORMATION DE L'ÉLÈVE

« Processus de création artistique »

L'accès progressif à l'autonomie conduit les élèves à **opérer des choix** dans des contextes de pratique différents.

2^{nde}

1^{ère}

T^{le}

Les AFL
dans les
5 CA

Une attention particulière sera portée au champ d'apprentissage n°5 qui n'est pas proposé au collège et qui nécessitera un temps long d'apprentissage pour atteindre les attendus de fin de lycée.

Pour une culture commune de
l'évaluation Cadre général

Pour une culture commune de
l'évaluation En EPS

Conclusion

Evaluation en 1^{ère} pour le LSL et Parcoursup

Au
moins
2 CA

Ev°
des 3
AFL

AFL1 = au moins
50% de la note

AFL2 +
AFL3 = au
moins 25%

Choisir
ce qui
est
évalué

En semestre :
étudier le calcul
des moyennes

Le protocole d'évaluation en EPS

3 APSA de 3
CA différents

Des
référentiels
collectifs
d'évaluations
VALIDES

3 dates de
CCF +
rattrapages

Co
évaluateur

Liste nationale
+ liste
académique +
APSA
établissement

Possibilité de
soumettre des
protocoles
adaptés dans
une logique
d'inclusion

*Ce protocole sera intégré
au projet d'évaluation du lycée*

Cas particulier des SHN

Statut de SHN sous réserve de validation par Mme la rectrice

- Inscrits sur listes arrêtées par le ministère des sport
- Espoir ou collectif nationaux
- Candidats des centres de formation professionnels

La période de référence s'étend de l'entrée en classe de lycée jusqu'au 31/12 de l'année de terminale

Evaluation

Évalué sur 3 APSA :

- la note de l'APSA du même CA que sa spécialité est remplacée par 20/20
- si le CA de sa spécialité n'est pas représenté dans le menu, le 20/20 remplace le CCF le moins bon

Adaptations possibles

Sur le cycle terminal

- Les modalités d'enseignement
- Le calendrier des épreuves

Préambule

Pour une culture commune de l'évaluation Cadre général

Pour une culture commune de l'évaluation En EPS

Ateliers de travail

Conclusion



Vous pouvez ajouter des notes dans le bulletin en plus des CCF, ces notes **doivent être référées aux 3 AFL**. La moyenne annuel devra être en adéquation avec la moyenne des CCF



Note EPS au baccalauréat

Commission nationale des examens

Entre les sessions 2022 et 2023

Commission académique d'harmonisation

Juin 2022

Saisie des notes sur une application

Avant le 7 juin 2022

CCF n°1

Note bulletin 1

CCF n°2

Note bulletin 2

CCF n°3

Note bulletin 3

Evaluation de l'enseignement optionnel EPS

Le protocole d'évaluation pour l'enseignement optionnel EPS

Un projet explicite qui doit être communiqué aux familles

Au moins 2 APSA
de 2 CA
différents
chaque année

Prise en compte
des 3 trimestres
ou 2 semestres
de 1ere et
Terminale

Chaque année
les 2 registres de
compétences
sont prises en
compte

Dans chaque
APSA évaluée :
au moins 50%
AFL1

Au moins 25%
AFL2 + AFL3

Expliciter le
parcours des
élèves

Expliciter ce qui
sera évalué

- « Pratiquer »
- « Réfléchir à partir d'un thème d'étude »

Evaluation de l'enseignement optionnel EPS

1^{ère}

Coeff. 2

- **PRATIQUER** 50% de la note :
2 CA différents, 3 AFL
- **RÉFLÉCHIR** 50% de la note

pour la session 2023

Term

Coeff. 2

- **PRATIQUER** 50% de la note : 2 CA différents, 3 AFL
- **RÉFLÉCHIR** 50% de la note

Dès la session 2022

2/3 de la note = présentation orale devant un jury (1 prof qui suit le groupe + 1 prof ext.)

- 15' seul dont 5' d'exposé
- ou 20' en binôme dont 8' d'exposé

Le protocole d'évaluation pour l'enseignement de spécialité EPPCS

Un projet
explicite qui
doit être
communiqué
aux familles

2 APSA de 2 CA différents chaque année	<p>Varié les formats d'év° pour solliciter diverses comp.</p> <p>Informé les élèves sur leurs progrès et niveau</p> <p>Laisser « une marge de choix » pour certaines év°</p>	Chaque année les 3 registres de compétences sont prises en compte	Pour chaque période prévoir des notes relatives aux 3 compétences du programme de 1ère
Expliciter le parcours des élèves	Expliciter ce qui sera évalué	<ul style="list-style-type: none"> • « Pratiquer » • « Analyser » • « Communiquer » 	

Evaluation de l'enseignement de spécialité EPPCS en 1ère

1^{ère}

Pour chaque période prévoir
des notes relatives aux 3
compétences du programme

- Ev° du niveau de perf dans 2 APSA de CA différents
- Ev° du projet collectif relatif à l'organisation d'un évènement
- Ev° des connaissances associées aux 3 thématiques
- Devoir écrit pour évaluer la capacité à développer un pt de vue sur une thématique
- Ev° de la capacité à décrire une prestation physique
- Ev° de la capacité à porter un regard réflexif sur sa pratique

Term

- Evaluation nationale

Préambule

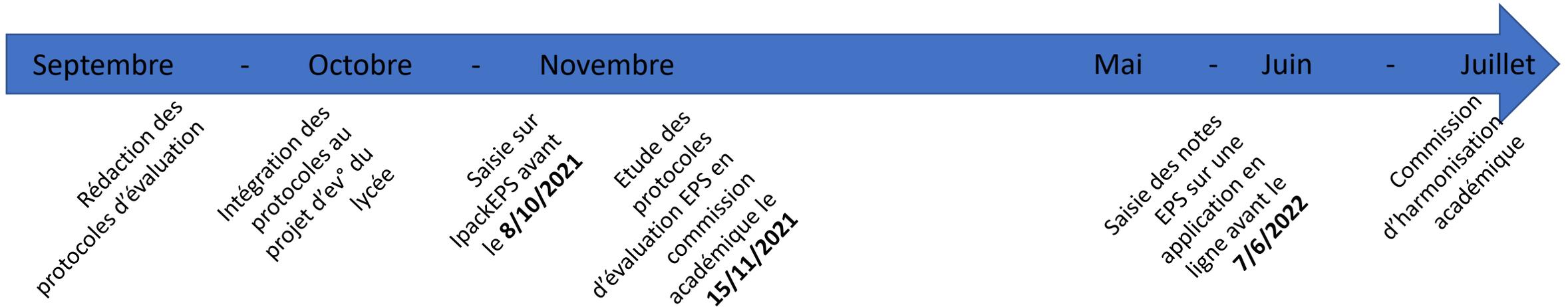
Pour une culture commune de
l'évaluation Cadre général

Pour une culture commune de
l'évaluation En EPS

Ateliers de travail

Conclusion

Planning



Le projet pédagogique EPS en lycée

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/eps/ressources-pedagogiques/lycee/voie-generale-et-technologique-2019/>

Projet pédagogique "Lycée"

Outil Objectifs généraux / caractéristiques des élèves 

Outil Enjeux de formation AFL / Champ d'apprentissage 

Parcours de formation de l'élève 

Fiches Ressource APSA :

- Champ d'Apprentissage 1 
- Champ d'Apprentissage 2 
- Champ d'Apprentissage 3 Artistique 
- Champ d'Apprentissage 3 Esthétique Acrobatique 
- Champ d'Apprentissage 4 
- Champ d'Apprentissage 5 

... Et les référentiels BAC